

LE PONT DE SAINT ANTOINE

Classé Monument Historique depuis le 18 mars 1922 et datant du XV^e siècle, ce pont en granit enjambant la Moine a sans doute succédé à une passerelle de bois. Il doit son nom à la chapelle dite *de St Antoine*, jointe à une aumônerie, placées sous le vocable de St Antoine et fondées par une charte de Richard de Bretagne Comte d'Etampes, seigneur de Clisson et frère du Duc de Bretagne Jean V.

- Les religieux de l'Ordre de St Antoine étaient chargés de soigner les pauvres frappés du Mal des Ardents ou Feu de St Antoine, maladie provoquée par l'ergot de seigle, champignon toxique, qui faisait de terribles ravages au Moyen Âge.
- Richard de Bretagne consacra à l'établissement une prairie en la paroisse de Gétigné, au confluent de la Moine et de la Sèvre, au bas du coteau boisé de la Garenne. Le pont a sans doute été construit peu après la création de la maison hospitalière, comme un accessoire utile à son service.
- Jusqu'à la construction, du viaduc (1840-1841), cet ouvrage, original et unique en Bretagne est, pendant des siècles, l'unique passage entre Clisson et Poitiers. Il était emprunté également par les pèlerins en route vers St-Jacques-de-Compostelle.
- Il est composé de deux larges arches en arc brisé, de hauteur et de largeur inégales, en pente ascendante jusqu'à la rive gauche de la rivière.
- La pile qui sépare les deux arches est munie d'un éperon vers l'amont de la Moine. Sur une lithographie du XIX^e siècle représentant l'ouvrage, on remarque sur la rive droite de la Moine une passerelle de bois. Cette dernière est attestée en 1700 sur le procès-verbal des réparations les plus « *urgentes et nécessaires à faire au château et bâtiments de la dite terre de la seigneurie de Clisson..* ». Il mentionne :
« *Au pont de St Antoine, à celui de bois, il y faut mettre 10 madriers d'onze pieds de long, 3 pouces d'épaisseur et demy pied de large, une traverse aux gardes du corps et les rejoindre avec clou ... Au pont de pierre, il faut regarnir le cordon du garde corps, à chaux et sable, y remettre une pierre qui est tombée et racommoder le pavé à la valeur de 3 toises.* »
- Il faudra attendre l'année 1714 pour que soit passé un marché entre M. Descasaux du Hallay, seigneur de Clisson et Georges Renaud, charpentier. Ce dernier procédera au remplacement de poutres (trois d'environ 4 mètres de longueur), de madriers et de gardes-corps.
- Cette passerelle constituait une défense passive et pouvait être détruite en cas d'assaut venant des faubourgs extérieurs. Elle disparaîtra à une date non déterminée et sera remplacée par une voûte en pierre.